

Communiqué de presse

Sympany affiche un très bon résultat annuel 2018

Sympany a connu une excellente année 2018 et compte environ 7'400 clients nets de plus que l'année précédente dans l'assurance de base obligatoire au 1^{er} janvier 2019. Le bénéfice de l'entreprise s'élève à CHF 65.2 millions, dont Sympany affecte CHF 27.9 millions au fonds d'excédents, soit nettement plus que l'année précédente. Au travers de la participation aux excédents, Sympany permet à ses clients de profiter de son résultat d'exploitation.

Bâle, le 15 avril 2019 – Sympany boucle l'exercice 2018 sur un très bon résultat. Le volume des primes 2018 progresse globalement de 4% à CHF 1'048 millions (année précédente: CHF 1'008 millions), dont CHF 800 millions pour l'assurance de base selon la LAMal.

L'activité opérationnelle, notamment dans l'assurance de base obligatoire, a évolué très positivement au cours de l'exercice sous revue, ce qui s'explique notamment par le renchérissement étonnamment faible des coûts de la santé en 2018. Sympany a par conséquent une nouvelle fois relevé la dotation au fonds d'excédent en faveur des clients.

Au 1^{er} janvier 2019, le nombre de clients privés a augmenté à environ 259'700 dans les affaires de frais de guérison. Dans les affaires entreprises, dans lesquelles Sympany propose des assurances perte de salaire et accidents, le volume des affaires reste stable au début 2019. Fin 2018, les fonds propres s'élèvent à CHF 451 millions (année précédente: CHF 414 millions).

Les clients perçoivent de nouveau des excédents de l'assurance de base et complémentaire

L'an dernier, Sympany était toujours la seule grande assurance-maladie active en Suisse à avoir remboursé des excédents à ses assurés, tant dans l'assurance de base obligatoire que dans les assurances complémentaires. Les excédents se forment lorsqu'une assurance-maladie doit supporter des coûts pour des traitements médicaux nettement inférieurs à ceux prévus lors de la fixation des primes.

En 2018, six assurés de Sympany sur dix ont bénéficié du versement d'excédents de l'exercice 2017, dont le montant total était de CHF 18.8 millions. Grâce au très bon résultat actuariel 2018, Sympany a viré CHF 27.9 millions au fonds d'excédents. Après approbation par les autorités, Sympany prévoit de nouveau un versement correspondant à ses clients.

Sympany répond au souhait de services en ligne exprimé par sa clientèle

Les besoins de la clientèle sont au cœur du développement de Sympany. mySympany, une nouvelle combinaison de portail clients et d'app, a été lancé à la mi 2018. Sur mySympany, les clients peuvent régler pratiquement toutes les questions eux-mêmes, 24 heures sur 24. Ils accèdent en tout temps à leurs documents importants, tels que la police, les décomptes de prestations et la carte d'assuré. Jusqu'à la fin 2018, plus de 85'000 clients s'étaient déjà enregistrés sur mySympany, à notre plus grande satisfaction. Près d'un tiers d'entre eux a choisi l'option sans papier, qui leur permet de recevoir leurs documents en ligne et en toute simplicité sur mySympany.

Plus de pharmacies partenaires et de cabinets de groupe

Dans l'assurance de base, Sympany a poursuivi le développement de son réseau managed care. Les assurés dans le modèle HMO disposent à présent de plus de 35 cabinets de groupe et centres de santé pour leur suivi médical. En cas de maladie, les assurés dans le modèle pharmacie casamed pharm peuvent se rendre dans l'une des 255 pharmacies partenaires, pour y bénéficier d'un conseil médical et d'une assistance prodigués avec professionnalisme. Ces deux modèles innovants sont les plus demandés par les assurés de Sympany: 30% des clients qui ont choisi un modèle d'assurance alternatif dans l'assurance de base sont déjà assurés dans le modèle HMO ou pharmacie.

Le modèle médecin de famille de Sympany a également été enrichi. Un projet pilote entre Sympany et le cabinet médical virtuel eedoctors, qui propose des consultations par vidéo ou messagerie instantanée avec un médecin, a été lancé en 2018. Début 2019, la collaboration a été renforcée: en cas de maladie, les assurés dans le modèle médecin de famille et les frontaliers dans le modèle euroline Allemagne ont à présent la possibilité, au choix, de consulter leur médecin de famille ou eedoctors.

Complément d'information

Sur <u>sympany.ch/rapport-annuel</u> vous trouverez les chiffres-clés consolidés 2018 ainsi que le rapport d'activité complet.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

Jacqueline Perregaux, porte-parole, +41 58 262 47 80, jacqueline.perregaux@sympany.ch

A propos de Sympany

Compagnie d'assurance qui met le cap sur la différence, Sympany offre une protection sur mesure et une assistance attentionnée. Sympany propose des assurances maladie et accidents pour les particuliers et les entreprises ainsi que des assurances choses et responsabilité civile. Elle a son siège principal à Bâle.

Depuis 2016, Sympany verse déjà des excédents à ses clients, tant dans l'assurance complémentaire que dans l'assurance de base. Des excédents sont dégagés lorsque les coûts des soins médicaux sont nettement inférieurs à ceux escomptés lors de la fixation des primes.

En 2018, le bénéfice s'est établi à CHF 65.2 millions, dont Sympany a alloué CHF 27.9 millions au fonds d'excédents. Le volume total des primes s'est établi à CHF 1'048 mio. L'entreprise emploie actuellement 498 collaborateurs qui conseillent quelque 259'700 clients privés, dont environ 202'300 assurés de base selon la LAMal. Sympany propose des assurances perte de salaire et accidents dans les affaires entreprises.